

Appel de projets

Place éphémère au centre-ville de Sherbrooke été 2021

Avant-propos

L'été 2021 risque de s'amorcer sous le signe de l'annulation : spectacles, vacances à la mer et autres plaisirs. Sherbrooke souhaite que sa population puisse s'évader dans sa propre ville. L'an dernier, Sherbrooke a inauguré la station balnéaire Wellington-sur-Mer (WSM), laquelle regroupait trois nouveaux lieux éphémères : l'Oasis urbaine, le carré Strathcona et la place Well Sud. Le design de WSM reprenait les couleurs pastel des chandails vintage de destinations touristiques de la Côte Est américaine. Semblables à des serviettes de plage, des oriflammes dansaient au vent, identifiant le terrain de jeu. Des marelles au sol faisaient rire et courir les enfants. Le soir venu, des lumières blanches italiennes ajoutaient à l'ambiance.

Cet été, le parc du Petit-Canada et l'entrée du parc Judes-O.-Camirand s'ajoutent à la métamorphose. Des références à l'imaginaire de la plage et du voyage sont aussi souhaitées pour prolonger l'ambiance et les charmes du bord de mer. Ce projet permettra aux Sherbrookoises et aux Sherbrookoises de profiter de cet été en redécouvrant leur centre-ville, de s'y évader, en toute sécurité, tout en encourageant leurs commerces et restaurants préférés.

C'est pourquoi la Ville de Sherbrooke lance un appel de projets pour la création et la réalisation de places éphémères au centre-ville. Ces places seront situées au parc du Petit-Canada et à l'entrée, rue Alexandre, du parc Judes-O.-Camirand (voir les plans de localisation en annexe). Cet appel vise à encourager l'émergence de propositions créatives et bien adaptées au respect des directives sanitaires préconisées par la Direction régionale de santé publique.

Pour la compréhension de cet appel de projets, une place éphémère se définit comme suit : un espace public accessible à tous et à toutes, aménagé de manière temporaire et sécuritaire. Son aménagement est inspiré de l'identité du lieu et de la communauté qu'elle dessert. Elle a un caractère distinctif et peut contribuer au mieux vivre ensemble en favorisant notamment, la détente, l'animation et les rencontres.

1. Objectifs

- Dynamiser et animer une rue commerciale en favorisant l'achat local, dans le respect des mesures sanitaires.
- Mettre en valeur le talent des artistes, artisans, artisanes, créatrices et créateurs de la région.
- Offrir un espace de rencontre sécuritaire qui favorise les échanges et la participation citoyenne dans le respect des consignes de santé publique.
- Créer un lieu identitaire qui renforce le sentiment d'appartenance au quartier.
- Créer une expérience urbaine innovante qui invite les citoyens et les citoyennes à redécouvrir leur ville.

2. Admissibilité

Cet appel de projets s'adresse aux artistes en arts visuels ou de métiers d'art ainsi qu'aux designers urbains (architectes, urbanistes, architectes de paysage) de l'Estrie. Ceux-ci peuvent s'adjoindre des partenaires issus d'autres régions du Québec, mais la majorité des membres (minimalement 50 %) des collectifs devront être estriens.

Appel de projets

Place éphémère au centre-ville de Sherbrooke été 2021

3. Conditions générales de réalisation

- L'espace alloué pour l'aménagement au parc du Petit-Canada a une superficie de 768 m².
- La murale du parc du Petit-Canada doit être en tout temps visible et dégagée de tout obstacle.
- L'espace alloué pour l'aménagement de l'entrée du parc Judes-O.-Camirand a une superficie de 65 m².
- Aucun aménagement n'est permis sur les trottoirs.
- Aucune intervention sur le mobilier urbain existant n'est permise.
- Les aménagements proposés peuvent inclure ou utiliser la végétation existante à condition de la maintenir intacte.

4. Exigences de conception

Contraintes techniques

- Projet clé en main.
- Approche durable et écologique (choix des matériaux, réutilisation, etc.) dans la conception de la place éphémère.
- Projet démontable et entreposable qui sera réinstallé à l'été 2022.
- Structures devant être autoportantes et sécurisées (ancrages) pour prévenir le vol et le vandalisme.
- Aménagements et matériaux proposés sécuritaires.
- Aménagements proposés devant être éclairés dans le respect des normes du ciel étoilé.
- Toute structure ou installation nécessitant des validations techniques (ingénierie, architecture, etc.) doit être validée par l'expertise professionnelle concernée.
- Les matériaux choisis doivent être durables et résistants aux intempéries pour la durée prévue au projet (2 ans).

Autres exigences

- Les aménagements ne peuvent pas contenir de publicité ou de matériel promotionnel pour une compagnie ou pour un produit.
- Aucune structure ou aménagement au sujet à caractère offensant (violent, sexiste, raciste) ou à connotation religieuse ne sera accepté.

Livrable

- Le projet devra être mis en place dans un délai maximal de 2 semaines (débuté au plus tôt le 1^{er} juin 2021 et terminé au plus tard le 23 juin 2021).

Appel de projets

Place éphémère au centre-ville de Sherbrooke été 2021

5. Soutien financier, technique et professionnel

Le soutien financier de la Ville de Sherbrooke est destiné au remboursement des dépenses attribuables à l'aménagement d'une place éphémère. Celui-ci sera accordé dans les limites fixées par l'appel de projets pour la réalisation de la place éphémère. La Ville se réserve le droit d'ajuster le montant demandé. De plus, le respect des critères d'admissibilité et d'évaluation ne garantit pas l'obtention d'un financement. La lauréate ou le lauréat de l'aménagement des sites mentionnés ci-haut sera choisi par un comité de sélection composé de personnel administratif de la Ville, de la présidente du comité de revitalisation, du conseiller en dynamisation du centre-ville et de deux représentants du quartier Alexandre.

Pour 2021, le montant maximal pouvant être accordé est de 20 000 \$ (taxes incluses).

La subvention est versée comme suit* :

- 50 % après signature de l'entente avec la Ville.
- 50 % une fois le projet complété.

*La répartition budgétaire peut être discutée lors de l'octroi du contrat et en fonction du projet proposé.

La conception, la fabrication et le montage sont la responsabilité du ou des responsables du projet. La Ville peut apporter un soutien technique, si nécessaire, pour les travaux suivants :

- Raccordement électrique au réseau de la Ville.
- Signalisation (pour installation et démontage de la place publique).
- Démontage, entreposage et réinstallation en 2022.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la réalisation de la place. Elles comprennent :

- Les honoraires de l'artiste, artisan ou designer urbain responsable du projet.
- Le matériel destiné aux fins de la fabrication et de l'aménagement de la place.
- Les frais de montage pour l'été 2021.
- L'achat des végétaux, des matériaux et du matériel nécessaires à la réalisation de la place éphémère.
- Les autres honoraires professionnels (ingénieur, architecte, designer, etc.).
- Les frais de location de matériel et d'équipements nécessaires à la réalisation de la place éphémère.

Dépenses non admissibles

Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles :

- Les dépenses déjà réalisées avant l'approbation de l'aide financière.
- Les frais d'achat d'outils ou d'équipement de construction.
- Toute dépense qui n'est pas liée à la réalisation de la place éphémère.

Appel de projets

Place éphémère au centre-ville de Sherbrooke été 2021

6 Critères d'évaluation (60 points)

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Originalité du concept (créativité du projet, capacité à repenser l'espace public et ses usages) (15 points).
- Cohérence du concept avec les objectifs ciblés (15 points).
- Capacité organisationnelle du ou des candidats ou candidates (10 points).
- Expériences antérieures en aménagement de places ou d'installations extérieures (10 points).
- Réalisme de l'évaluation budgétaire (10 points).

7 Dépôt d'une demande

Tous les renseignements relatifs à l'appel de projets sont disponibles sur le site Web de la Ville à l'adresse : sherbrooke.ca/placeEphemereAlexandre

Pour être admissible, la demande doit être complète et accompagnée des documents suivants :

- Le formulaire de candidature dûment rempli.
- L'estimation budgétaire.
- Les plans d'aménagement à l'échelle, intégrant les caractéristiques existantes du site (schéma d'implantation avec les dimensions, détails techniques, etc.).
- Une ou des esquisses d'ambiance.

* Les documents devront être présentés au format numérique (PDF) orientation paysage.

La candidature doit être transmise via le formulaire disponible à sur le site Web de la Ville : sherbrooke.ca/placeEphemereAlexandre

8 Calendrier

- Lancement de l'appel de projets : 16 mars 2021.
- Date limite de dépôt des projets : 30 avril 2021.
- Réponse finale aux candidats et candidates : 14 mai 2021.
- Signature d'une entente : 28 mai 2021.
- Réalisation de la place publique éphémère : l'installation doit se terminer au plus tard le 22 juin 2021.

9 Renseignements – personne-ressource

Pour toute question, veuillez communiquer avec M^{me} Bianca de La Fontaine, responsable de

Appel de projets

Place éphémère au centre-ville de Sherbrooke été 2021

l'appel de projets, par courriel à centreville@sherbrooke.ca.

10 Renseignements complémentaires

- Plans de localisation ci-dessous.
- Une visite des lieux est recommandée.



Appel de projets rue Alexandre
Plan des sites